

H-France Review Vol. 13 (December 2013), No. 187

Richard Whatmore, *Against War and Empire. Geneva, Great Britain and France in the Eighteenth Century*. New Haven and London : Yale University Press, 2012. Xx+ 393pp, notes, index. \$65.00 U. S. ISBN 978-0-300-17557-8.

Compte-rendu par Edmond Dziembowski, Université de Franche-Comté, LSH EA 2273

Comment, dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle qui voit l'affirmation des grandes puissances et des empires, préserver l'intégrité territoriale et constitutionnelle des petits États ? Telle est la question qui n'a cessé de tarauder certains Genevois après l'intervention française dans la cité de Calvin mettant fin à l'épisode révolutionnaire d'avril-juillet 1782. C'est cette même question qu'aborde dans toute sa complexité le passionnant ouvrage de Richard Whatmore.

Il convient d'entrée de jeu de souligner l'originalité de cette étude. La révolution de 1782, et, plus largement, les réflexions politiques des Genevois du XVIII<sup>e</sup> siècle sur leurs institutions, sont des sujets qui n'ont guère mobilisé les historiens. Dans son introduction, Richard Whatmore montre sa dette envers deux auteurs : Otto Karmin, dont la biographie de Sir Francis d'Ivernois a été publiée à titre posthume en 1920, et l'ouvrage, qualifié de "magistral", de Joseph Bénétruy consacré à "l'atelier de Mirabeau" composé des Genevois Dumont, Clavière, Du Roveray et Reybaz, qui ont pris une part active à la rédaction des écrits et des discours politiques du révolutionnaire français. [1] Se rattachent aussi au thème d'étude de Whatmore l'ouvrage sur la "prise d'armes" de 1782 d'Édouard Chapuisat, qui, bien que vieilli, reste utile pour les sources citées, et l'étude de Robert Darnton sur l'activité boursière et pamphlétaire d'Étienne Clavière.[2] Compte tenu de la relative indigence historiographique, Whatmore insiste sur le caractère novateur de son étude : « *Against War and Empire* is the first intellectual history of the leading représentants », souligne-t-il avec raison (p. xvi).

L'étude offre aussi l'intérêt de se situer à la croisée de plusieurs thématiques : l'histoire des idées politiques, l'histoire des idées économiques, l'histoire politique et l'histoire des relations internationales. Un autre trait saillant de ce travail est le cadre géographique de la démonstration de l'auteur : un triangle dont les sommets sont Genève, Paris et Londres. Ce récit des tribulations des exilés "représentants" dans l'espace européen possède enfin un fil d'Ariane en la personne d'Étienne Dumont. Réfugié en Grande-Bretagne, entré au service de lord Shelburne et, à ce titre, devenu aux côtés de Jeremy Bentham et de Samuel Romilly un des membres en vue du "cercle de Bowood", ce cénacle d'hommes de lettres et de scientifiques réformateurs entourant l'ancien Premier ministre [3], Dumont a également pris une part active aux débuts de la Révolution française comme membre de « l'atelier de Mirabeau. » Le livre de Whatmore s'ouvre sur le jeune Dumont, fraîchement arrivé chez Shelburne après son exil de Genève. Il se referme sur les réflexions du même Dumont, un Dumont d'âge mûr imprégné par la pensée de Bentham, qui s'interroge dans une Europe sortie des guerres révolutionnaires et impériales sur ce qui était déjà l'objet de toute l'attention des représentants genevois à la fin des années 1760 : les moyens de préserver l'intégrité territoriale et institutionnelle des petits États.

Whatmore ouvre son étude par l'histoire tumultueuse de Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle. Après une introduction qui nous plonge *in medias res* dans l'épisode de la révolution de 1782 et l'intervention des puissances garantes, il se lance dans une analyse détaillée des vicissitudes politiques et institutionnelles de Genève depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux lendemains de la révolution de 1782. Deux phénomènes sont inextricablement liés : d'une part les troubles politiques inhérents au mauvais fonctionnement d'une république devenue dans les faits aristocratique, et, d'autre part,

l'intervention militaire des puissances étrangères et, en premier lieu, de la France, pour régler ces troubles par leur « médiation ». À ce titre, les rapports de Genève avec la France, qui deviennent très étroits après la médiation de 1738, constituent un facteur de clivage essentiel au sein de la société politique genevoise. Tandis que le patriciat se montre ostensiblement francophile (le syndic Du Pan allant jusqu'à présenter Louis XV comme « the perfect image of divinity » (p. 47)), le parti des représentants commence à s'alarmer de la situation de protectorat qui guette la république.

Après la guerre de Sept Ans et avec la polémique suscitée par les écrits de Jean-Jacques Rousseau, une nouvelle médiation aboutit au compromis de 1768. C'est au cours de ces années 1767-68 que les idées politiques des représentants commencent à se détacher de la tradition restauratrice pour aborder des territoires jusqu'ici inexplorés. Des revendications démocratisantes font jour : la vieille constitution genevoise octroyée en 1387 par l'évêque Adhémar Fabri n'est plus la référence indépassable. Comme en Grande-Bretagne au même moment avec les premiers balbutiements du mouvement pour la réforme parlementaire, comme en France avec la mutation des revendications politiques après le coup de majesté Maupeou, comme en Amérique où la défense des privilèges fiscaux est sur le point d'aboutir à un programme révolutionnaire, Genève vit, elle aussi, une mutation capitale des paradigmes politiques. À ce titre, il convient de critiquer l'usage que fait l'auteur du terme « radical ». Richard Whatmore l'emploie en effet indistinctement pour les premières décennies du XVIIIe siècle et pour la fin de la période qu'il examine. Certes, tout dépend ce que l'on entend par « radicalisme ». Mais, pour un ouvrage qui met en lumière l'esprit révolutionnaire qui a conduit à la « prise d'armes » de 1782 et qui a pesé d'un poids non négligeable sur 1789, il conviendrait de réserver l'appellation aux dernières décennies du siècle, lorsque l'idéal d'une réforme bâtie sur du neuf commence à supplanter la conception traditionnelle du politique fondée sur le respect de l'antique constitution.

Les liens entre la Grande-Bretagne et Genève, en particulier dans les années qui précèdent la révolution de 1782, sont pour le moins ambigus. Certains sujets du roi George, comme Charles Stanhope, futur 3<sup>e</sup> comte Stanhope, élevé à Genève et élu comme bourgeois au Conseil des Deux Cents, ont des atomes crochus avec la république du lac Léman. La presse est également très sensible au sort des Genevois : l'intervention française de 1782 est condamnée avec force par les gazettes. Cet intérêt contraste avec l'inertie du gouvernement britannique, englué dans la guerre d'Amérique et réduit à mener une politique circonspecte sur le continent. Cet intérêt pour Genève ne saurait cependant masquer le fossé séparant la culture politique insulaire de celle des républicains de la cité de Calvin. En témoigne à sa manière l'évolution intellectuelle du Genevois Jean-Louis De Lolme. Installé en Grande-Bretagne à partir de 1768, De Lolme prend de plus en plus de distances avec son pays natal. Sa célèbre *Constitution de l'Angleterre* s'évertue à prouver que l'Angleterre est la seule « république » qui mérite ce nom dans le monde moderne.

La seconde moitié du livre s'attache à l'étude des pérégrinations physiques et intellectuelles des figures de proue du parti des « représentants » en Europe après l'échec de la révolution de 1782. C'est alors que les liens entre la Grande-Bretagne et Genève commencent à devenir étroits. Après l'échec de l'expérience de la colonie de la Nouvelle Genève en Irlande, plusieurs membres de la diaspora des représentants s'établissent en Angleterre : c'est le cas de Du Roveray, de François d'Ivernois et, un peu plus tard, de Dumont. On les voit graviter autour du pôle intellectuel de Bowood, la résidence de lord Shelburne. Les pages que Whatmore consacre au cercle de Bowood sont très importantes. C'est dans l'entourage de Shelburne que l'on voit apparaître le projet d'établir une politique étrangère fondée sur une conception « cosmopolite » des rapports de forces. Les représentants sont d'autant plus intéressés par ce projet qu'ils viennent de subir une expérience mortifiante. Beaucoup ont cru naïvement que comme Louis XVI aidait les Insurgents américains, la France n'interviendrait pas à Genève pour mettre fin à la révolution. Grande fut leur désillusion. La France a mis fin militairement à la révolution de Genève, a contribué à établir le despotisme du Code Noir de novembre 1782 et a insufflé le poison de la décadence morale en introduisant le théâtre dans la vertueuse cité protestante.

La conception de la politique internationale défendue par les penseurs libéraux de l'entourage de Shelburne donne un nouvel espoir aux représentants. Fondée sur une conception radicalement nouvelle des échanges entre les pays, tournant le dos aux conceptions mercantilistes qui prévalaient

jusqu'alors, cette politique pousse Shelburne, Premier ministre de juillet 1782 à mars 1783, à rechercher un accord commercial avec la France. À ses yeux, cet accord permettra de consolider la paix sur le vieux continent et d'éviter des agressions comme celle dont a été victime Genève. Dans ces pages au demeurant excellentes, on se permettra de critiquer l'usage souvent abusif du terme « physiocrate ». Turgot n'est pas un physiocrate au sens strict du terme et encore moins Morellet, qui se rattache à l'école libérale française de Gournay.[4] En évoquant le rôle de Morellet auprès de Shelburne, Whatmore reconnaît d'ailleurs la force acquise en France par la doctrine économique libérale. On connaît la formule louangeuse de Shelburne à Morellet, rendant à César ce qui lui revient : « your conversation and information had essentially contributed to liberalize my ideas ».[5]

C'est cette même politique cosmopolite, mais adaptée cette fois au sol français, que s'efforce de promouvoir Étienne Clavière après son installation à Paris. Avec l'aide de Jacques-Pierre Brissot, Clavière échafaude des projets grandioses : il rêve d'une France, qui, après avoir renoncé à toute velléité impériale, libèrerait Genève du joug des aristocrates et contribuerait à sa renaissance politique et morale au moyen du libre-échange et d'une alliance avec les États-Unis. Comme le souligne le dernier chapitre du livre de Whatmore, la révolution ne vérifie pas tout à fait cet optimisme. Devenu ministre, Clavière est obligé de cautionner une politique qui, *mutatis mutandis*, a pour résultat un interventionnisme dans les affaires genevoises tout aussi marqué qu'à l'époque de Vergennes. Les représentants broient du noir. Dumont, en particulier, est totalement découragé : « brûlons tous les livres, cessons de penser et de rêver au meilleur système de législation, puisque les hommes font un abus infernal de toutes les vérités et de tous les principes », écrit-il à Romilly en septembre 1792 (p. 361, note n°148).

Cet ouvrage foisonnant laisse parfois le lecteur sur sa faim. Il aurait été intéressant d'examiner les liens entre les réfugiés genevois et les autres cohortes de radicaux en errance au royaume de France, en particulier les Néerlandais exilés à la suite de l'intervention prussienne qui a mis fin, en 1787, à leur révolution. L'usage des patronymes manque aussi de rigueur. Whatmore continue de parler de Shelburne alors que celui-ci est devenu marquis de Lansdowne. De même Frédéric, qui n'est encore que *Kronprinz* en 1736, est déjà présenté comme roi de Prusse. Certaines expressions semblent hasardeuses : peut-on vraiment parler d'un « représentant's movement » comme le fait l'auteur ? Si actives et si influentes soient-elles, les personnalités marquantes des représentants ne forment qu'un tout petit groupe : une dizaine, au mieux, de Genevois auxquels s'agrègent quelques Britanniques et des Français comme Brissot ou Mirabeau. Même si la tâche n'est guère aisée, il eût été utile de tenter de mesurer le poids de ce petit groupe dans le débat d'idées, ainsi que son influence sur les dirigeants.

Bien que Richard Whatmore soit fondamentalement un historien des idées, son ouvrage se lit aussi comme une fascinante fresque d'histoire des relations internationales. L'angle d'attaque est ici capital : centré sur l'État minuscule qu'est Genève puis sur ses ressortissants après la révolution de 1782, son regard sur les rapports de forces internationaux et sur la perception de la puissance des États au siècle des Lumières est du plus grand intérêt. Il est frappant de constater à quel point le patriciat genevois s'attache à privilégier les liens avec la France. Au cours des années 1680-90, malgré le choc de la Révocation de l'Édit de Nantes, Genève reste fidèle à la France et se montre insensible aux sollicitations du calviniste Guillaume III. Au cours des années 1760, la France, garante de l'arrangement de 1738, continue d'être vue sur les bords du lac Léman comme la puissance largement dominante en Europe, et ce malgré l'humiliation de la guerre de Sept Ans. Deux décennies plus tard, ses victoires en Amérique accroissent encore son lustre. Lustre ambigu, certes : est-ce une France protectrice des peuples épris de liberté qui jouxte Genève ou la traditionnelle garante du statu quo institutionnel ? Comme le montre le destin tragique de Clavière, les représentants ont cru, mais à tort, que l'interlocuteur de Genève allait être une France nouvelle, une France promotrice d'un empire « cosmopolite ».

Le livre est tout aussi instructif sur la fortune du modèle politique anglais, tant en France qu'en Europe. L'examen triangulaire (Genève, Paris, Londres) donne un éclairage nouveau sur l'échec de Dumont ou de Du Roveray d'introduire en France, au début de la Révolution, une constitution à l'anglaise. Albion, à la fin du XVIIIe siècle, a perdu beaucoup de son magnétisme : elle est devenue, aux yeux des observateurs, une puissance de second, voire de troisième rang. Déçus par l'inertie de

Londres face à la révolution de 1782, adhérant aux idées de Shelburne-Lansdowne qui, du haut de son Aventin de Bowood, a tendance à dénigrer la politique de son disciple prodigue William Pitt le Jeune, certains représentants ont contribué, peut-être à leur corps défendant, à discréditer ce qui, naguère, possédait un caractère exemplaire pour les élites éclairées de l'Hexagone. Au final, et c'est ce que montre bien Whatmore, ce n'est qu'au terme des guerres contre Napoléon que l'Europe, et en tout premier lieu Genève, reconnaît pleinement la suprématie d'Albion.

## NOTES

[1] Otto Karmin, *Sir Francis d'Ivernois, 1757-1842 : sa vie, son œuvre et son temps* (Genève : Bader et Mongenet, 1920) ; Joseph Bénétruy, *L'atelier de Mirabeau : quatre proscrits genevois dans la tourmente révolutionnaire* (Genève : Jullien, 1962).

[2] Édouard Chapuisat, *La prise d'armes de 1782 à Genève* (Genève : A. Jullien, 1932) ; Robert Darnton, "L'idéologie à la Bourse," in *Gens de lettres, gens du livre* (Paris : Odile Jacob, 1992), pp. 85-98.

[3] Nigel Aston et Clarissa Campbell Orr, eds., *An Enlightenment Statesman in Whig Britain : Lord Shelburne in Context, 1737-1805* (Woodbridge : The Boydell Press, 2011).

[4] Loïc Charles, Frédéric Lefebvre et Christine Théré, *Le cercle de Vincent de Gournay. Savoirs économiques et pratiques administratives en France au milieu du XVIIIe siècle* (Paris : Ined, 2011).

[5] *Lettres d'André Morellet*, eds. D. Medlin, J.-C. David, P. Leclerc (Oxford: The Voltaire Foundation, 1991), I, pp. 484: Shelburne à Morellet, 23 mars 1783.

Edmond Dziembowski  
Université de Franche-Comté  
[dziembowski.e@wanadoo.fr](mailto:dziembowski.e@wanadoo.fr)

Copyright © 2013 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/ republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172